

Le FOYER SOCIO - EDUCATIF (FSE)

Le FSE (Foyer Socio-Educatif) est une association de loi 1901, à but non lucratif, qui s'implique dans la vie du collège. Il est géré par des bénévoles qui sont des membres de l'équipe enseignante.

Que fait le FSE ?

- Il coordonne et finance les différents clubs du collège. Quelques exemples de clubs :

club Capoeira



club Cinéma



club journal



club Foot



- Il participe financièrement aux voyages : 1160 euros versés pour alléger le prix des voyages en Allemagne et en Italie pour l'année 2017-2018

- Il assure la réalisation et la vente des photos de classe

- Il participe financièrement à des projets pédagogiques : achat de livres pour le prix *Les Incorruptibles*, financement d'un projet de découverte du processus de romanisation et du patrimoine antique local pour toutes les classes de 6^è, financement de l'intervention d'une conteuse pour toutes les classes de 6^è, soutien financier à des concours (*La semaine des Maths*)

- Il participe à des actions d'entraide et de solidarité : 2000 euros versés pour l'achat de livres pour un CDI au Sénégal

Les élèves bénéficient de l'action du FSE.

Sans la participation du FSE, ces projets ne pourraient exister !

Nous avons donc besoin de votre soutien !

Cotisation : à régler par chèque à l'ordre du FSE ou en espèces.

La cotisation est à inclure dans le dossier d'inscription dans une enveloppe. En cas de règlement par chèque, vous préciserez le nom de l'élève au dos du chèque.

- 10 euros pour un enfant

- 15 euros pour deux enfants ayant le même responsable légal